

LUTTES DES FEMMES DANS LE MONDE & MOUVEMENTS FÉMINISTES

la lutte est
sans fin

Université d'automne de la LDH
26 et 27 novembre 2022

Espace Reuilly, 1 rue Riesener
75012 Paris
M° Mongallet ou Dugommier



TABLE DES MATIÈRES

CHRISTOPHE DARMANGEAT	3
CORINNE FORTIER	3
MATHILDE LARRÈRE	5
AMÉLIE DIONISI-PEYRUSSE	5
FRÉDÉRIQUE PIGEYRE	6
CHRISTINE BARD	8
GENEVIÈVE FRAISSE	8
ARLETTE GAUTIER	9
FABIENNE MALBOIS	10
KARIMA RAMDANI	11
MELIKE YASAR	12
SHOUKRIA HAIDAR	13
JULES FALQUET	14
KHAÏRA THIAM	15
ASMA LAMRABET	15
FATIMA BENT	16
ANNE LECLERC	16
QUELQUES REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES	18

CHRISTOPHE DARMANGEAT

Maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris Cité

— CHRISTOPHE DARMANGEAT

Christophe Darmangeat est maître de conférences à l'université Paris Cité. Ses recherches portent en particulier sur l'origine de la richesse, des rapports de genre, ou encore sur la guerre dans les sociétés dépourvues d'inégalités économiques.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Qu'est-ce que le patriarcat ? Approche anthropologique et historique

La question des violences faites aux femmes et, plus généralement, celle du genre et des inégalités auxquelles il donne lieu, suscitent de nos jours un intérêt renouvelé. C'est donc bien naturellement que celles et ceux qui aspirent à l'émancipation complète des femmes cherchent à comprendre les mécanismes de la domination masculine. Pour cela, l'anthropologie sociale, de même que l'archéologie, fournissent un éclairage irremplaçable en élargissant la perspective à l'ensemble des sociétés humaines, y compris les plus différentes des nôtres.

La masse considérable de données accumulées par ces disciplines fait apparaître les éléments suivants :

1. Toutes les sociétés humaines jusqu'à nos jours ont été genrées, c'est-à-dire qu'elles prescrivaient, d'une manière ou d'une autre, des rôles sociaux spécifiques aux hommes et aux femmes - au-delà des contraintes liées à la biologie. De ce point de vue, l'aspiration contemporaine à ce qu'on appelle « l'égalité des sexes », conçue comme l'absence de toute discrimination, représente une complète nouveauté.
2. Les rapports de genre observés sont d'une considérable diversité, et ne sont pas liés à une configuration technique ou économique particulière. Des sociétés très proches par leur structure ou leur géographie peuvent diverger fortement sous cet aspect.
3. On a observé nulle part de matriarcat au sens strict – c'est-à-dire une domination sociale des femmes sur les hommes – et il n'existe aucun indice en faveur de l'existence passée d'une telle configuration. Autrement dit, quel que soit le niveau technique ou les autres structures sociales, les rapports entre genres vont d'un relatif équilibre entre les sexes à une domination masculine plus ou moins prononcée, formalisée et brutale. Cette domination masculine marque la très grande majorité des sociétés.
4. Les éléments qui permettraient de déterminer l'origine de cette configuration font défaut et, sur ce point, on ne peut émettre que des suppositions.
5. On peut en revanche souligner le rôle central joué dans les rapports de genre par la division sexuée du travail – une spécificité humaine – et en particulier, dans les sociétés traditionnelles, par le monopole masculin des armes les plus létales, de même que celui de la chasse au gros gibier, de la guerre et de la politique extérieure. Là encore, les revendications féministes actuelles visant à mettre fin, dans le droit comme dans les faits, à cette division sexuée du travail, apparaissent comme résolument inédites.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- Augereau Anne et Darmangeat Christophe (dir.), *Aux origines du genre*, Paris, Puf - La vie des idées, 2022.
- Darmangeat Christophe, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était - Aux origines de l'oppression des femmes* (3^e édition), Toulouse, Smolny, 2022.
- Darmangeat Christophe, *Justice et guerre en Australie aborigène*, Toulouse, Smolny, 2021.
- Mon blog : La Hutte des classes (lahuttedesclasses.net)

CORINNE FORTIER

Anthropologue, chargée de recherche au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France

— CORINNE FORTIER

Corinne Fortier est anthropologue, chargée de recherche au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France (CNRS-EHESS-Collège de France-université PSL). Ses recherches portent sur les thématiques du corps, de la sexualité, du genre et de la filiation en islam ainsi qu'en France. Elle a reçu, en 2005, la médaille de bronze du CNRS.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Si le patriarcat est universel, il n'est pas une fatalité : faire et défaire le patriarcat

Les anthropologues ont montré que le patriarcat est universel alors que le matriarcat n'existe pas (cf. les Amazones n'ont jamais existé mais sont un mythe, tout comme l'idée d'un « état de nature originel matriarcal » qui sert in fine à fonder et à légitimer la « civilisation patriarcale »). La sphère du domestique et des enfants qui est du ressort des femmes est dévalorisée socialement, alors que tout se relève de l'espace public comme la politique, l'économie, et le religieux et qui est du ressort des hommes est valorisé dans toutes les sociétés. L'espace public est du côté des hommes, l'espace privé du côté des femmes. L'expression française un « homme public » comme le soulignait l'historienne des femmes Michèle Perrot signifie un homme illustre, tandis que l'expression « une femme publique » renvoie à une prostituée. De manière symétrique, un homme qui s'occuperait trop de l'espace domestique ou de ses enfants est vu comme féminisé et assimilé à une « mère poule ».

L'égalité entre hommes et femmes passe par la reconnaissance de la notion de genre. Le genre correspond aux valeurs associées dans une société au masculin et au féminin, valeurs d'où découlent certains comportements attendus d'un homme ou d'une femme. La notion de genre n'est pas en effet comme le prétendent ses détracteurs une dangereuse idéologie mais un concept scientifique qui permet de mieux comprendre le fonctionnement social en matière d'inégalités entre les hommes et les femmes, en allant à la racine du patriarcat. Le concept de genre vise à déconstruire les stéréotypes et la hiérarchie liée au genre et à montrer qu'elle n'est nullement naturelle, mais culturelle, et qu'elle s'enracine dans des croyances millénaires et universelles qu'il est très difficile de faire évoluer. Cette évolution n'est possible que grâce à des réformes juridiques, politiques et sociales fortes et volontaires qui commencent, entre autres, par le fait de former les enseignants, les travailleurs sociaux, les écoliers et le grand public à cette réalité. Il existe encore de nombreuses résistances à employer cette notion, que ce soit dans le grand public où elle n'est pas encore assez diffusée dans son sens scientifique et non polémique.

L'étude de cet objet a donné lieu à un champ de recherche qu'on appelle les études de genre, ou gender studies apparues dans les années 1970 aux Etats-Unis. La notion de genre est une catégorie utile, dans la mesure où elle a le mérite d'opérer un mouvement de décentrement par rapport à la catégorie biologique de sexe, révélant les représentations sociales sur ce que doit être un homme et une femme, représentations qui sont le plus souvent stéréotypées et hiérarchisées. Loin de nier la différence physique et corporelle entre le sexe féminin et le sexe masculin, qui est chromosomique, hormonale et anatomique, le genre est un concept qui permet de ne pas rabattre le masculin et le féminin sur ces déterminants uniquement biologiques, puisqu'il permet d'apprécier le caractère construit du masculin et du féminin. Le genre est une réalité sociale indéniable qu'il s'agit de prendre en compte si l'on veut aboutir à plus d'égalité entre les hommes et les femmes dans la société, cette notion participant de manière fondamentale à déconstruire le patriarcat.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- Direction scientifique de l'ouvrage *Le corps de l'identité. Transformations corporelles, genre et chirurgies sexuelles*. Paris, Karthala, 2022.
- « Corps féminin, gavage et male gaze dans la société maure de Mauritanie », *L'Ouest saharien* 16, C. Evrard et E. Pettigrew (éd.), *Femmes du Sahara-Sahel. Transformations sociales et conditions de vie* : 73-94, 2022.
- « Femmes, barbu(e)s, imberbes, efféminés et autre troisième genre dans l'art occidental et dans le monde arabo-musulman », *La Peauologie* 9, Christian Bromberger (éd.), *Pilosités, variétés animales et esthétiques humaines*, 2022 <https://lapeauologie.fr/article/autres-lignes-circuits-conventionnels/>
- « Une parenté de corps et un genre sexué : en dialogue avec Françoise Héritier. Des substances à la psyché, de la procréation à l'érotisme, de l'inceste du second type à l'inceste gémellaire, du ventre féminin au sperme masculin, de l'enfantement à l'engendrement, du Sahara à un centre de PMA », Maria Teixeira et Fabio Viti (éds.), *Les buttoirs de la pensée. Corps et parenté : hommage à Françoise Héritier*, Paris, éditions des Archives contemporaines : 19-41, doi : 10.17184/eac.9782813004420, 2021.
- « Les certificats de virginité en débat », *Revue Esprit*, Femmes en mouvements, janvier-février : 14-17, 2021.
- Direction scientifique d'un numéro en deux volumes, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 1, Excision, circoncision, et reconstruction clitoridienne, et vol 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité, Droit et cultures* 79 et 80, 2020. <https://journals.openedition.org/droitcultures/5912>.
- « Germaine Tillion, une femme ethnologue engagée » Tassadit Yacine (éd.). *Germaine Tillion, une ethnologue engagée*, Paris, Non Lieu : 171-188, 2019.
- « Sexualities: Transsexualities: Middle East, North Africa, West Africa », *Encyclopedia of Women and Islamic Cultures* (EWIC), Suad Joseph (éd.), Zeina Zaatari (routing editor), Supplement 20, Leiden, Brill (on line), 2019. http://dx.doi.org/10.1163/1872-5309_ewic_COM_002185
- Avec Aymon Kreil et Irene Maffi (éd.), *Reinventing Love ? Gender, intimacy and romance in the Arab World*, Berne, Peter Lang (*Middle East, Social and Cultural Studies - études culturelles et sociales sur le Moyen-Orient*), 2018.
- « Derrière le "voile islamique", de multiples visages. Voile, harem, chevelure : identité, genre et colonialisme », in Anne Castaing et Elodie Gaden (eds.), *Ecrire et penser le genre en contextes postcoloniaux*, Berne, Peter Lang (Comparatisme et société) : 233-258, 2017.
- Avec Safaa Monqid (éds.), *Corps des femmes et espaces genrés arabo-musulmans*, Paris, Karthala, 2017.
- « Intersexués, le troisième genre en question en France et au-delà », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales* 9, décembre, Combien de sexes ?, Elaine Coburn (éd.) : 91-106, 2017. <https://journals.openedition.org/socio/3036>.

MATHILDE LARRÈRE

Historienne, enseignante chercheuse à l'Upem

— MATHILDE LARRÈRE

Mathilde Larrère est enseignante chercheuse à l'université Gustave Eiffel en histoire contemporaine. Elle travaille sur les mouvements sociaux et leur répression au 19^e siècle.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Les féministes dans les révolutions et les luttes sociales

Longtemps, l'histoire des mouvements sociaux a minimisé la part des femmes et des revendications féministes en leur sein. Longtemps aussi, l'histoire du féminisme a minimisé la participation des femmes et des féministes aux mouvements sociaux, écrivant l'histoire des luttes pour le vote, ou l'IVG avant de retracer celle des luttes des travailleuses. Enfin, des travaux ont permis de croiser ces deux champs et de montrer combien les travailleuses, les femmes révolutionnaires ont su saisir les mouvements et soulèvements pour poser les questions d'égalité femme-homme, au travail comme dans la famille ou la Cité. En me centrant surtout sur le 19^e siècle, c'est cette histoire des féministes au cœur des luttes sociales comme des luttes sociales au cœur du féminisme que je voudrais vous présenter.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- Mathilde Larrère, *Rage Against the Machisme*, Détour, 2019, livre de poche, 2021.
- Mathilde Larrère, *Histoire des objets des luttes féministes*, sortie en octobre, 2022.

AMÉLIE DIONISI-PEYRUSSE

Maître de conférences en droit privé à l'université de Rouen

— AMÉLIE DIONISI-PEYRUSSE

Maître de conférences, habilitée à diriger les recherches en droit privé à l'université de Rouen, Amélie Dionisi-Peyrusse est spécialiste de droit interne et international des personnes et de la famille, qu'elle étudie en particulier sous le prisme des droits fondamentaux ainsi que sous celui du genre.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

L'évolution des systèmes juridiques et la persistance des inégalités dans la loi : une approche comparative

Le droit international à vocation universelle protège l'égalité entre les femmes et les hommes dans différents textes et en utilisant plusieurs méthodes :

- la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 ainsi que les deux Pactes internationaux de 1966 exigent des droits égaux pour les femmes et pour les hommes (universalisme abstrait) ;
- un principe de non-discrimination en fonction du sexe est posé dans plusieurs autres grands textes des Nations unies (exemple : dans la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989) ;
- plusieurs conventions visent à protéger les femmes contre des violations de certains de leurs droits (exemple : Convention sur la nationalité de la femme mariée, Convention sur la répression de l'exploitation de la prostitution, etc.) (protection catégorielle et thématique) ;
- un grand texte a été adopté en 1979 : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (protection catégorielle et généraliste).

A l'échelle régionale, des conventions protégeant l'égalité entre les femmes et les hommes ont également été adoptées (Convention américaine relative aux droits de l'Homme, Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et Convention européenne des droits de l'Homme) puis complétées par des textes visant plus particulièrement les violences faites aux femmes (Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique, Convention européenne sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique). Malgré cet arsenal de normes, les discriminations et violations des droits fondamentaux des femmes restent courantes.

Elles s'observent notamment dans trois domaines, ici abordés :

- l'âge du mariage et les droits des femmes mariées,
- l'interruption volontaire de grossesse,
- les violences conjugales.

Dans ces trois domaines, il ressort que les législations ont largement évolué en faveur d'une protection des droits des femmes, sauf en ce qui concerne les droits dans le mariage qui est encore fortement marqué par le patriarcat dans la majorité des Etats.

Même lorsque les législations reconnaissent l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits fondamentaux des femmes, les pratiques ne reflètent pas complètement ces évolutions. Il apparaît ainsi que si l'égalité formelle est un préalable nécessaire, des mesures en faveur de l'égalité réelle se révèlent souvent indispensables.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- *Le droit de la famille en schémas*, Ellipses, 3^e édition, 2022.
- « Les fondements de la filiation sous le prisme du genre », avec M. Pichard, in A. Dionisi-Peyrusse et L. Mauger-Vielpeau (dir.), *Les fondements de la filiation*, Varenne-LGDJ-Lextenso, 2017, p. 169.
- « Les servitudes volontaires : quelle valeur pour le consentement ? », in F. Marchadier (dir.), *La prohibition de l'esclavage et de la traite des êtres humains*, Pedone, 2022, p. 63.
- « Les droits des femmes et des enfants face au poids de l'accouchement », in Mél. S. Carval, IRJS éd., 2021, p. 301.
- « L'autorité parentale et la persistance des inégalités de genre », avec M. Pichard, in S. Hennette-Vauchez, M. Pichard et D. Roman (dir.), *La loi et le genre. Etudes critiques de droit français*, CNRS éd., 2014, p. 485.
- « La prise en compte des violences conjugales en matière d'autorité parentale », avec M. Pichard, *AJ Famille* 2018.34.
- « Le nom de la mère : toujours au second rang », *AJ Famille* 2017.400.

FRÉDÉRIQUE PIGEYRE

Professeur titulaire de la chaire "Genre, mixité, égalité femmes-hommes de l'école à l'entreprise" au Cnam

— FRÉDÉRIQUE PIGEYRE

Depuis juin 2018, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) - Paris

Professeure titulaire de la chaire « Genre, mixité, égalité femmes-hommes de l'école à l'entreprise »

Membre du LISE (UMR CNRS 3320)

Conseillère spéciale en charge de la mission Egalité (depuis janvier 2020)

Sept 2005- université Paris université Est Créteil Val-de-Marne (Upec)

Mai 2018 IAE Gustave Eiffel

Professeure en sciences de gestion

Chercheuse à l'IRG (Institut de recherche en gestion, EA 2354) puis directrice de 2010 à 2014

Directrice du département des études doctorales de la COMUE Paris-Est, de 2014 à 2018

Sept 2002 université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ)

Août 2005 professeure en sciences de gestion

Chercheuse au Larequoi (Laboratoire de recherche en management)

Avril 1990 conservatoire national des arts et métiers (Cnam) - Paris

Août 2002 chaire administration et gestion du personnel

Chef de travaux associée puis maître de conférences

Chercheuse au LISE

1982 - avril 1990 consultante et responsable RH dans le secteur privé

Formation et diplômes :

2002 agrégation des facultés de droit, sciences économiques et de gestion (2^e concours national)

2001 habilitation à diriger des recherches - sciences de gestion

université Paris II Panthéon – Assas

1986 thèse de doctorat de troisième cycle de sociologie du travail – mention très bien, université Paris-Diderot, Paris VII

1980 Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP)

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Les inégalités entre les femmes et les hommes au travail : une réalité qui persiste

Malgré l'ampleur des dispositifs législatifs qui se multiplient depuis des décennies pour tenter de favoriser l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans les organisations de travail, les inégalités résistent, voire s'aggravent parfois, malgré certains progrès que l'on ne peut nier.

Tout d'abord, il convient de dresser un panorama des inégalités que l'on peut observer sur le terrain dans de nombreux domaines, et notamment :

- l'activité, les emplois tenus, les qualifications,
- les évolutions de carrières et l'accès aux postes de pouvoir,
- les salaires,
- le temps de travail et plus largement les conditions de travail.

Ces inégalités s'expliquent par de nombreuses causes :

- la socialisation genrée des filles et des garçons au sein de la famille et de l'école, qui continue encore à différencier les avenir proposés aux unes et aux autres,
- les stéréotypes, clichés, préjugés ainsi transmis dès l'enfance sont bien sûr relayés dans la société par les médias, la publicité, toutes les représentations genrées et la moindre visibilité des femmes dans l'espace public,
- le fonctionnement des organisations de travail qui évolue très lentement pour inclure davantage les femmes, avec des procédures de gestion et des règles de fonctionnement qui ont été largement inventées par les hommes pour des hommes,
- l'inégale répartition des responsabilités familiales et domestiques qui reste très forte malgré certaines ambitions comme celle portée par les lois sur la réduction du temps de travail au début des années 2000.

Certains progrès ont néanmoins pu être enregistrés depuis les années 70 : ouverture de toutes les formations aux femmes, accès facilité à certains emplois supérieurs (notamment du fait des quotas imposés par la loi Copé-Zimmermann puis la loi Rixain dans le privé, la loi Sauvadet dans le public), moindre taux de chômage des femmes, etc.

Mais parallèlement, depuis la fin des années 1990, les progrès sont sensiblement moins rapides et certaines situations s'aggravent :

- les salaires des femmes restent toujours plus faibles « toutes choses égales par ailleurs »,
- la précarité et la pauvreté restent toujours l'apanage des femmes, plus que celui des hommes,
- les moindres salaires des emplois à dominance féminine subsistent par refus depuis 30 ans de recourir à la notion de valeur comparable des emplois et par dévalorisation des qualités « naturelles » des femmes,
- les conditions de travail se détériorent davantage pour les femmes que pour les hommes (enjeux de santé au travail, accidents, etc).

Au final, les inégalités de genre au travail ne seront pas réduites sans remettre en cause le déséquilibre persistant entre femmes et hommes concernant la prise en charge des responsabilités familiales et domestiques. Elles ne seront pas réduites sans que les hommes consentent à renoncer à certains privilèges.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- A.-F. Bender, F. Pigeure, "Job evaluation and pay equity: A French example", *Equality, Diversity Inclusion, An international Journal*, 2015, Vol. 35, Issue 4, pp.267 – 279.
- M. Eberhard, J. Laufer, D. Meurs, F. Pigeure, P. Simon (coord.), *Genre et discriminations*, Paris, Editions iXe, 2017.
- A. Mazur, J. Laufer, F. Pigeure, "Research Frontiers in Comparative Gender Equality Policy: Contributions from the Study of Equal Employment Policy Practice in France and Canada", *French Politics*, Vol. 16, June 2018, pp. 235-253.
- C. Coron, F. Pigeure, « Des politiques d'égalité professionnelle à deux têtes : un accord négocié et une ambition managériale », *@GRH*, 2018, n° 28, pp. 9-33.
- C. Coron, F. Pigeure, « Le processus de négociation collective sur l'égalité professionnelle », *Gérer et comprendre*, 2018, n° 132, pp. 42-53.
- A.-F. Bender, F. Pigeure, « Rémunération et égalité femmes-hommes : des écarts irréductibles ? », in Stévenot A. et Guéry L. (dir), *Rémunération : enjeux de gestion et débats de société en France et à l'étranger*, Paris, Economica, 2018, pp. 53-64. Prix FNEGE 2019 du meilleur ouvrage de recherche collectif.
- C. Coron, F. Pigeure, « L'appropriation des politiques d'égalité professionnelle par les acteurs : éléments de contexte et conditions », *Management International*, HEC Montréal, 2020, 24 (1), pp.127-139.
- F. Pigeure, « Les accords d'égalité professionnelle peuvent-ils prévenir la discrimination ? », in Mercat-Bruns M. (dir), *Nouveaux modes de détection et de prévention de la discrimination et accès au droit*, Société de Législation comparée, 2020.
- F. Pigeure, « Orientation, marché du travail et genre », in Cohen-Scali V. (dir), *Psychologie de l'orientation au XXI^e siècle : défis et perspectives*, Dunod Editeur, 2021, pp. 325-338.
- F. Pigeure, « Egalité professionnelle ou diversité ? Enjeux et débats », in Beaujolin R., Oiry E. (dir), *Les grands courants en gestion des ressources humaines*, Editions EMS, 2021, pp. 241-256.
- F. Pigeure, « L'égalité femmes-hommes au défi de la crise sanitaire », in Cappelletti L., Heurtel P., Lefebvre S. (coord.), *Crise de la connaissance et connaissance de la crise*, Editions EMS, 2022, pp. 397-404.

CHRISTINE BARD

Professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers et membre sénior de l'Institut universitaire de France

— CHRISTINE BARD

Christine Bard est professeure d'histoire contemporaine (université d'Angers) et membre senior de l'Institut universitaire de France. Elle travaille sur l'histoire politique, sociale et culturelle des femmes et du genre et a publié de nombreux ouvrages, individuels et collectifs dans ce domaine. Elle préside l'association Archives du féminisme et dirige la collection du même nom aux Presses universitaires de Rennes. Elle anime le musée virtuel sur l'histoire des femmes et du genre MUSEA.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

L'antiféminisme – ici analysé dans le contexte français – est une réalité difficile à cerner pour plusieurs raisons. Il recouvre des discours divers qui nous conduisent plutôt à employer le pluriel. Il y a plusieurs façons de s'opposer en mots ou en actes à l'émancipation des femmes, et en particulier à l'égalité. Ces discours ont une longue histoire, prise dans une « controverse d'égalité », prolongeant la plus ancienne querelle des femmes. Ils témoignent d'un imaginaire, de fantasmes, d'émotions et d'émotions. Il ne s'agit pas d'une idéologie qui serait fondée sur un corpus homogène d'idées ou d'auteurs. La volonté consciente de s'opposer au féminisme, de contribuer à un contre-mouvement, transcende les clivages politiques classiques. Même si l'ancrage réactionnaire est essentiel, on ne peut ignorer les antiféminismes présents dans toutes les déclinaisons des gauches du 19^e et de 20^e siècle.

A l'instar des féminismes, les antiféminismes se concentrent sur certaines luttes ou les visent en bloc, mais leur histoire diffère selon qu'il s'agit du monde du travail, de la sphère culturelle, de la vie politique. Les formes prises par les antiféminismes sont également très variables, cette flexibilité est un atout : peuvent être antiféministes une blague, un dessin, un discours parlementaire ou savant, un essai, un roman, une injure, une atteinte à la personne, jusqu'au crime. La violence n'est qu'une possibilité parmi d'autres. L'antiféminisme n'est pas toujours revendiqué comme tel. Il n'est pas toujours un militantisme assumé. Il se prétend parfois féministe. Ruse, flou et brouillage font partie du problème. Nous devons aussi pour analyser les antiféminismes passés et présents prendre en compte la xénophobie (le féminisme comme « produit d'importation »), l'antisémitisme (le féminisme comme « invention juive »), le racisme (la disqualification du féminisme intersectionnel), l'islamophobie (le féminisme musulman comme oxymore), l'antiprotestantisme (le féminisme, forcément « anglosaxon »)... (liste non close).

Seule une contextualisation fine et complète permet de bien cerner l'antiféminisme. L'intervention présentera l'histoire des antiféminismes, vague après vague. Combat préventif, pendant l'époque révolutionnaire et post-révolutionnaire, l'opposition à l'émancipation des femmes est d'abord une réponse par anticipation, puis une réponse directe à des luttes féministes réelles. Cette réaction triomphe dans les contextes de régression des droits et libertés démocratiques. Elle est favorisée dans les périodes de remise en ordre de la société après de grands bouleversements tels que des guerres et les crises démographiques. La hantise du déclin national est en général à l'arrière-plan, ce qui colore l'histoire française de l'antiféminisme marquée par la crainte de la dépopulation et de l'immigration.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- *Les Garçonnes*, Flammarion.
- *Parisiennes citoyennes !*, Paris musées.
- *Mon genre d'histoire*, Puf.
- *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, Le Cavalier bleu.
- *Le Dictionnaire des féministes*, sous sa direction, avec Sylvie Chaperon.
- *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, sous sa direction, avec Francis Dupuis-Déri et Mélissa Blais, Puf.

GENEVIÈVE FRAISSE

Philosophe de la pensée féministe, directrice de recherche émérite au CNRS-CRAL-EHESS

— GENEVIÈVE FRAISSE

Geneviève Fraisse est philosophe de la pensée féministe, directrice de recherche émérite au CNRS-CRAL-EHESS. Elle travaille sur l'épistémologie politique de la pensée féministe, suivant trois axes : généalogie de la démocratie, concepts de l'émancipation citoyenne et artistique et problématisation de l'objet sexe/genre.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Arts et culture : représentation et appropriation

Au 19^e siècle, en Europe, l'émancipation des femmes met au centre de sa question politique, l'enjeu du corps des femmes. Après le combat pour l'égalité qui fut celui des deux siècles précédents avec les changements de lois (civile, politique, économique, familiale), combat qui incluait aussi le corps (du divorce à l'avortement), vient le temps de penser le corps multiple, le corps des femmes comme un ensemble, ce que je nomme le corps collectif.

Contrairement aux corps des manifestations féministes ou des soulèvements syndicaux, corps qui s'agrègent aussi bien comme individuels et comme multiples, le « corps collectif » renvoie à une représentation globale et à une action où le « moi aussi » est primordial. Essentielle aussi est la fonction de ce corps collectif qui indique une pensée du tout de la société (et non de tel ou tel droit, ou de tel endroit du social) dans une subversion de l'espace public, dans un objectif de transformer la res publica en y dévoilant l'impensé politique du corps des femmes.

Autour de trois axes : la reproduction, dissociée de la sexualité et confrontée à une nouvelle anthropologie ; le corps soumis à l'impensé du contrat social, à l'effectivité d'un contrat sexuel implicite, où les corps féminins sont mis en situation de disponibilité ; et le corps réapproprié par les femmes artistes depuis la fin du 19^e siècle, modèle du peintre redevenu sujet, et créatrices usant de leur corps comme support esthétique.

Ce corps collectif, décliné de plusieurs façons, nous permet d'avancer dans la réflexion qui croise égalité et liberté.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- *Muse de la raison, démocratie exclusive et différence des sexes* (1989, 2017).
- *A côté du genre, sexe et philosophie de l'égalité* (2010, 2022).
- *Du Consentement* (2007, 2017, 2022).
- *Les excès du genre, une enquête philosophique* (2014, 2019).
- *La sexualité du monde, réflexions sur l'émancipation* (2016).
- *La Suite de l'Histoire, actrices, créatrices* (2019).
- *Féminisme et philosophie* (2020).

ARLETTE GAUTIER

Professeure émérite de sociologie à l'université de Brest-LABERS

— ARLETTE GAUTIER

Arlette Gautier est professeure émérite de sociologie à l'université de Brest et membre du LABERS. Elle a d'abord étudié les situations des femmes et des hommes dans l'esclavage aux Antilles françaises (*Les sœurs de solitude. Les femmes esclaves aux Antilles françaises*) puis sur les inégalités dans les politiques familiales ultramarines et métropolitaines (*Antillaises*). Elle a ensuite enquêté sur les politiques démographiques au Mexique (*Avec une touche d'équité et de genre. Les politiques publiques de développement et de santé au Yucatan*) et plus généralement sur la question des droits reproductifs et des stérilisations forcées dans le monde, puis sur les violences de genre et l'évolution des droits matrimoniaux, lesquels continuent souvent à déterminer l'accès aux droits reproductifs et sexuels.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

La réappropriation de leur corps par les femmes : les droits sexuels et reproductifs

Remise en question du droit à l'avortement aux Etats-Unis, en Pologne, légalisation en Irlande ou Argentine, acceptation du mariage pour tous ou réaffirmation du seul mariage hétérosexuel : les droits reproductifs et sexuels font actuellement l'objet de nombreux affrontements et mobilisations très médiatisés. Il est donc important de rappeler les luttes, les acquis et les dangers actuels, mais aussi leurs définitions.

La notion même de droits reproductifs a été développée à partir des revendications des féministes afro-américaines ou indiennes qui luttaient pour le droit à l'avortement mais aussi contre les stérilisations abusives, fort nombreuses aux Etats-Unis et dans les pays anciennement colonisés. Elle s'opposait aux politiques américaines eugénistes ou fondées sur la volonté de contrôler la croissance démographique. Il s'agissait d'inclure l'ensemble des besoins des femmes en matière de contraception, de santé (y compris maternelle et indissolublement contre les MST) grâce à des services de santé intégrés et respectueux de l'autonomie féminine tant face à l'Etat qu'au mari. Ces droits ont été conceptualisés en tant que droits humains, tels que reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, et notamment ceux qui concernent le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne

(article 3), le droit à ne pas subir de la torture ou des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » (article 5). Ils ont été reconnus par le programme d'action de la Conférence du Caire en 1994, avec cependant deux concessions majeures : l'absence de mention des droits à l'avortement et à une sexualité épanouie.

Suite aux luttes féministes contre les violences, notamment sexuelles, mais aussi contre les mariages précoces et les mutilations sexuelles, et à celles des gays et des lesbiennes, la notion de droits sexuels a émergé. La pandémie du HIV/SIDA a permis une reconnaissance des droits des homosexuels dans certains pays. Les droits sexuels ont été reconnus par l'OMS en 2002 et depuis 2012 par le Conseil des droits humains.

Les jeunes militant.e.s féministes et queer des années 2010, plus sensibles aux identités de genre et d'orientation sexuelle mais aussi aux violences, qu'elles soient dans la rue ou dans les institutions de santé, lient indissolublement droits sexuels et reproductifs et s'appuient sur les acquis pour porter de nouvelles revendications. Les acquis sont importants au niveau des lois et programmes et nous les quantifierons brièvement. Néanmoins, ils ont toujours été limités ; par exemple peu d'observatoires suivant l'application des programmes ont été créés. La plupart des politiques et des programmes sont conçus pour les femmes hétérosexuelles, cisgenres et en âge de procréer. Les adolescents et les femmes âgées, les personnes ayant une orientation sexuelle et une identité et/ou une expression de genre différentes, les hommes ayant survécu à des violences sexuelles, les travailleurs du sexe et les personnes handicapées sont souvent laissés de côté. De plus, les exemples brésiliens, états-unien ou polonais montrent à quel point les « acquis » peuvent être défaits rapidement. Enfin, les droits sexuels et reproductifs sont remis en question frontalement par la privatisation des services de santé, la résurgence religieuse intégriste (qu'elle soit catholique, mormone, évangélique, orthodoxe ou musulmane), mais aussi par la volatilité de la politique partisane états-unienne (qui limite les financements dès qu'un républicain arrive à la présidence), mais aussi par les crises sanitaires, climatiques, ou migratoires ou encore les guerres.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- Gautier Arlette, « Toujours plus de devoirs que de droits dans le mariage », *L'Atlas des femmes, L'atlas des femmes : de la préhistoire à #MeToo : vers une égalité des sexes ?* Le Monde, hors-série, p. 108-109, 2021.
- Gautier Arlette, "Family Law Across Cultures (Comparative Family Law)", in Fons Van De Vijver and Kim Halford (eds), *Cross-Cultural Family Research and Practice*, London, Elsevier, Chapter 2.5., p. 143-183, 2020.
- Gautier Arlette (dir.), « Les violences de genre », *Autrepart*, n°85, 194 p, 2018.
- Gautier Arlette et C. Grenier-Torres, « Controverses autour des droits reproductifs et sexuels », *Autrepart*, vol. 70, no. 2, p. 3-22, 2014.
- Gautier Arlette, « Où en sont les droits reproductifs comme droits humains dans le monde ? », *Chronique féministe*, n°114, juillet-décembre, numéro « L'éternel combat : droits sexuels et reproductifs des femmes », p.11-15, 2014.
- Gautier Arlette et C. Grenier-Torres (dir.), « Les droits reproductifs », *Autrepart*, vol. 70, no. 2, p. 3-220, 2014.
- Gautier Arlette, « Les droits reproductifs, de la Conférence du Caire aux villages yucatèques », *Lien social et politiques*, n° 69, printemps : p.147-162, « Les politiques de genre : quel genre de politiques ? », sous la direction de Isabelle Mallon et Anne Quéniart, 2013, <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2013-n69-lsp0644/1016489ar.pdf>
- Gautier Arlette et Marie-France Labrecque, *Avec une touche d'équité et de genre. Les politiques publiques de développement et de santé au Yucatan*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2013.
- Arlette Gautier, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*. Paris, l'Harmattan, 2012.

FABIENNE MALBOIS

Sociologue, HETSL-HES.SO & THEMA, université de Lausanne

— FABIENNE MALBOIS

Docteure en sciences sociales, Fabienne Malbois est actuellement chercheuse associée au THEMA, un laboratoire de l'Institut des sciences sociales de l'université de Lausanne, et chargée de recherche à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL | HES-SO). À partir d'approches sociologiques sensibles à la dynamique des interactions (en face à face ou médiées par des technologies de communication, notamment numériques), ses travaux s'inscrivent dans les domaines du genre, des métiers de service et du care, de la santé mentale et des vieillissements. Prolongeant une enquête sur la « Méthode Montessori adaptée » aux personnes âgées atteintes de troubles neurocognitifs, la recherche qu'elle mène en ce moment s'intéresse à la connaissance ordinaire des démences qui prend forme dans les institutions de soin de longue durée (EMS ou Ehpad).

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Sexe et genre : origine du concept et débats au sein du féminisme

Dans son sens le plus usuel, le genre renvoie au sexe social, c'est-à-dire au sexe tel qu'il est culturellement interprété par les sociétés. Il s'oppose, par définition, au sexe biologique, qui désigne la différence sexuelle

physique (anatomique, hormonale ou chromosomique). La distinction sexe/genre est la matrice incontournable de l'argument féministe antinaturaliste. Étroitement liée au projet de dénaturalisation de la différence sexuelle en sciences sociales, elle marque le développement, au sein des théories féministes, de thèses qui seront rétrospectivement qualifiées de thèses constructivistes. Dans un premier temps, ma présentation va s'attacher à présenter trois thèses constructivistes de la différence sexuelle, celles qui ont été avancées par Ann Oakley, Simone de Beauvoir et Christine Delphy. Ces trois thèses cristallisent, chacune à sa façon, un arrangement différent de la distinction sexe/genre et de son articulation à la dichotomie nature/culture. Les confronter me permettra de mettre en évidence un certain nombre d'éléments indispensables à la compréhension des débats contemporains autour de la question des identités de genre, des débats que Judith Butler a synthétisés de la manière suivante dans un récent entretien accordé à *The Guardian* : « [N]ous ne devrions [donc] pas être surpris ou hostiles au fait que la catégorie de "femme" s'élargisse pour inclure les femmes trans. Et puisque nous sommes également chargés d'imaginer d'autres futurs de la masculinité, nous devrions être prêts et même heureux de voir ce que les hommes trans font à la catégorie "homme" ». Ainsi, dans un deuxième temps, nous verrons plus précisément en quoi l'argument féministe antinaturaliste gagnerait à opérer une série de déplacements : (1) maintenir un écart entre les individus et les catégories de sexe (femme, homme, femme trans, homme trans, etc.) qui les représentent ; (2) envisager les catégories de sexe comme des identités sociales dotées d'une objectivité certaine, au lieu de les concevoir comme des « fictions culturelles » ou de purs produits de la culture ; (3) concevoir la différence sexuelle moins comme une « chose sociale » à déconstruire que comme une « institution de sens impersonnel », dont les propriétés normatives sont susceptibles de connaître des variations historiques. Nous verrons également que la distinction sexe/genre, toute contingente qu'elle soit, structure notre manière commune de penser la différence sexuelle et est constitutive de la connaissance ordinaire du monde de tout membre des sociétés modernes. À ce titre, il serait non seulement vain de vouloir s'en débarrasser, mais, plus fondamentalement, évincer cette distinction pourrait mettre à mal la grammaire qui est pourtant la seule à pouvoir mettre en forme les « futurs progressistes » dont parle J. Butler.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- F. Malbois, *Déplier le genre. Généalogie de l'argument féministe antinaturaliste*. Zürich : Seismo, 2011.
- F. Malbois, M. Barthélémy et J. Hedstroem « Traduction (de l'anglais au français) de « Institutional Ethnography. A Sociology for People », un ouvrage de Dorothy Smith : *Ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*. Paris : Economica (collection Études sociologiques), 2018.
- F. Malbois, A. Jetzer et A. Lambelet, *Quand la personne âgée atteinte de démence est un être capable. Sociologie du soin dans les institutions de long séjour mues par l'idéal d'autonomie*. Terrains/Théories. URL : <https://doi.org/10.4000/teth.3639> (En ligne: 08 juillet 2021).
- F. Malbois, Following and analyzing an identity : Alongside the specular appearances of Chelsea (Bradley) Manning. In F. Cooren & F. Malbois (Dir.), *Methodological and Ontological Principles of Observation and Analysis : Following and Analyzing Things and Beings in our Everyday Contemporary World* (pp. 170-201). New York/London : Routledge, 2019.
- F. Malbois, *De la performance à la reconnaissance : les théories dramaturgiques du genre déplacées par une figure publique*. Communication, 2018.
- URL : <http://journals.openedition.org/communication/7595>
- F. Malbois, L. Cabin, Quand Bradley Manning devint Chelsea. De la NBC à Wikipédia, l'espace public comme scène d'une transition de genre, *Genre, sexualité & société*, 2015, 3. URL: <http://gss.revues.org/3371>

KARIMA RAMDANI

Docteure en science politique spécialisée en études de genre (CRESPPA/GTM-CNRS) et enseignante en histoire en lycée professionnel

— KARIMA RAMDANI

Karima Ramdani est docteure en science politique spécialisée en études de genre (CRESPPA/GTM-CNRS) et enseignante en histoire en lycée professionnel. Ses recherches s'insèrent dans les champs des études coloniales et postcoloniales, et dans les études de genre. Dans ses travaux, elle traite de la question de la subjectivité politique et de la capacité d'agir des femmes musulmanes en France et en Algérie. En partant des représentations coloniales (mauresques, femmes voilées) et des figures postcoloniales telle que celle de la Beurette, elle interroge les stéréotypes à l'encontre des femmes musulmanes notamment dans les cultures populaires. Elle tente de comprendre de quelles manières se construit le sujet politique féminin musulman pris dans différents rapports de domination. Son travail tente de faire dialoguer l'histoire des idées politiques avec des cadres conceptuels « critiques » et situées telles que les théories féministes, les études subalternes, la littérature orale, la religion et les cultural studies.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Mémoire transgénérationnelle. Les luttes des femmes algériennes en situation coloniale et postcoloniale

En ces temps forts de débats sur le devoir de mémoire, clamer la réconciliation et l'apaisement des mémoires est une cause nécessaire et indispensable mais ce n'est pas la première étape dans ce travail mémoriel. Il semble nécessaire avant tout que les récits puissent être exprimés, racontés, discutés. C'est pourquoi la perspective du philosophe W. Benjamin qu'il nomme l'appel de rédemption du passé, me paraît être l'enjeu aujourd'hui incontournable lorsqu'on réfléchit l'histoire des groupes minorisés. Cette libération des paroles du passé pose la question de la transmission des histoires des minorisés, des vaincues, par leurs héritières et leurs héritiers. C'est dans cette perspective d'appel de la rédemption et en m'inspirant des théories féministes et postcoloniales que je souhaite raconter l'histoire des luttes des femmes algériennes durant la colonisation et la transmission de cette mémoire. Il s'agit de faire une rétrospective socio-historique et critique des mouvements sociaux féministes et de femmes prises dans différents rapports de pouvoir, ce que Myriam Cooke appelle « critique multiple » en parlant des luttes des femmes perçues comme musulmanes et de leur divers positionnements. Dans ce contexte mémoriel global, des travaux essaient depuis plusieurs décennies d'intégrer les femmes algériennes dans l'histoire comme des actrices historiques autant que comme enjeux dans les diverses luttes. De ces rapports de pouvoir imbriqués, les femmes en situation coloniale se retrouvent sur le front de différentes batailles et sur fond de critiques multiples. Elles doivent faire des choix et des sacrifices. Cette interrogation autour de la mémoire et de l'histoire permet de réfléchir le présent et de comprendre des luttes de femmes aujourd'hui, d'enrichir le débat et de rendre visibles les luttes souvent méconnues et parfois dénigrées de femmes racisées actrices de l'Histoire.

Je m'intéresse à ce que l'on appelle la force de celles que l'on appelle les « faibles », je rencontre des concepts importants qui sont à la fois parlants mais en même temps flous. J'entends les mots de moudjahidates, de moussabilates, de fidayin (soldat armé) parlant de la guerre de libération, des mots qui me rappellent et qui font échos selon moi dans les livres académiques à des concepts comme ceux de résistance, résistance passive, agency. Dans cette communication, il s'agira de créer un pont entre tous ces concepts, de s'interroger sur les diverses formes de résistance des femmes de l'époque coloniale en partant de la guerre de libération nationale algérienne. Mais il s'agira aussi de poser la question de la transmission de ces micro-histoires et des héritages. Comment les luttes des femmes passées influencent-elles les luttes d'aujourd'hui ? Il s'agit de construire une histoire commune indispensable et de procéder à une réécriture de l'histoire coloniale et postcoloniale sous le regard attentif des femmes : féministes ou pas d'ailleurs.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- *Dictionnaire de la guerre d'Algérie* », éditions R. Laffont, à paraître en décembre 2022.
- « *Penser avec Stuart Hall* », *La Dispute*, en collaboration avec Malek Bouyahia et Franck Freitas (2021).
- « Les Azriat des Aurès, entre émancipation et injonctions nationales », *Cahiers de littérature orale*, Sandra Boerhinger, Sandra Bornand et Alice Degorce (dir), « Jouer avec le genre dans les arts de la parole », n°82, oct 2018 ; « Genre "race" et allochronisme. Les femmes "indigènes" au centre de l'altérité coloniale en Algérie », *Les Cahiers du Cedref*, n°22, juin 2017, p.161-186, mis en ligne le 10 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/1062>

MELIKE YASAR

Représentante du Mouvement des femmes kurdes en Europe (TJK-E)

— MELIKE YASAR

Née à Riha (Urfa), au Kurdistan du Nord (colonisé par la Turquie), Melike Yasar a grandi en Allemagne où elle a travaillé pour le Bureau des femmes kurdes pour la paix. Par la suite, elle a œuvré pendant trois ans au développement de solidarités internationales avec le Kurdistan en Amérique du Sud. Basée à Bruxelles, elle est aujourd'hui représentante du Mouvement des femmes kurdes en Europe (TJK-E) et membre du Congrès national du Kurdistan (KNK).

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Femmes et guerres : l'exemple du Kurdistan

Avec la formation puis l'essor du Mouvement de libération du Kurdistan, les femmes kurdes ont pu, pour la première fois dans leur histoire, s'organiser de manière autonome. Pour cela, elles ont dû mener une lutte en interne même de leur mouvement vis-à-vis de leurs camarades masculins. Dans le même élan, elles ont créé des structures indépendantes des femmes dans l'organisation militante ainsi que dans de multiples secteurs de la société. Ce qui existait sous le nom de « comité des femmes » ou de « commissions » est devenu un parti et un mouvement confédéral organisé sur la base d'assemblées locales.

Les femmes utilisent ce système autonome comme une base arrière qui leur permet de se former, de débattre et

de prendre des décisions qu'elles vont ensuite porter au sein des structures mixtes de leur mouvement et de la société. Leur objectif est une refondation politique démocratique inspirée et portée par les femmes, qui se décline aujourd'hui aussi bien au niveau social, idéologique, médiatique, coopératif ainsi qu'éducatif, et ce dans toute la société civile. Au Kurdistan du nord (Turquie), ce mouvement s'est organisé dans la coalition politique du HDP et dans les municipalités avec notamment la mise en place d'un système de co-présidence homme-femme à tous les échelons.

Au Rojava – Nord et Est de la Syrie –, suite à la révolution de 2012, un tel système autonome des femmes a aussi été constitué en embrassant les femmes de toutes les nationalités et religions (kurdes, arabes, arméniennes, syriaques, turkmènes ; musulmanes, chrétiennes, yézidiennes...).

C'est en opposition à ce projet concret – qui propose une résolution du problème kurde en Turquie mais aussi des guerres nationalistes au Moyen-Orient – que l'Etat turc mène aujourd'hui une véritable guerre contre le Mouvement des femmes kurdes, avec l'emprisonnement et la destitution de la majorité des élues, les assassinats ciblés de militantes comme à Paris en 2013 (Sakine Cansiz, Leyla Shaylemez et Fidan Doğan), à Izmir en 2021 (Deniz Poyraz) et de manière continue au Rojava, avec la mort de cinq jeunes filles mineures dans une attaque de drone turc le 18 août 2022. L'Etat turc, comme avant lui l'Etat islamique, voit en l'organisation des femmes un danger pour leur modèle patriarcal et fasciste.

Les autres cibles quotidiennes de ces actes de guerre sont les prisonnières politiques en Turquie, qui sont victimes de brimades, tortures, violences sexistes et sexuelles et d'un déni total de leurs droits, comme c'est le cas d'Aysel Tuğluk, ancienne députée, toujours emprisonnée malgré l'établissement d'un diagnostic psychiatrique lourd nécessitant sa libération et prise en charge médicale immédiate.

Face à la globalisation d'un système nationaliste, patriarcal et capitaliste, face à ses politiques d'écocide, de féminicides, face à l'exploitation des femmes et aux guerres impérialistes menées contre les mouvements progressistes, les organisations des femmes kurdes proposent la constitution d'un Confédéralisme mondial des femmes, mouvement international permettant aux femmes de se coordonner et lutter ensemble pour leur libération ainsi que celle de tous les peuples et groupes opprimés.

SHOUKRIA HAIDAR

Présidente de NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan

— SHOUKRIA HAIDAR

Présidente de l'association NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan Shoukria Haïdar est une militante féministe afghane, née à Maïdan, près de Kaboul, le 11 novembre 1957. Ancienne membre de l'équipe de tennis de table d'Afghanistan et membre du comité olympique, elle fuit son pays au moment de l'invasion soviétique en 1978, et se réfugie en France, près de Besançon. Dans un premier temps, elle est embauchée comme ouvrière dans une usine de pâtisserie industrielle, puis dans un atelier de couture. Elle est ensuite acceptée sur dossier au CREPS de Nice, où elle reprend ses études et décroche une maîtrise d'activités physiques et sportives (APS). Elle travaille alors comme professeure d'éducation physique près de vingt ans en banlieue parisienne. Premier engagement, fondation de NEGAR (1996). En 1996, lorsque les talibans s'emparent de Kaboul, Shoukria qui venait de faire un séjour en Afghanistan, comprend immédiatement ce qu'ils sont et ce qu'allait être la main mise des talibans sur l'Afghanistan. Elle crée alors, avec deux amies françaises impliquées en Afghanistan, l'association NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan, très vite soutenue par le réseau des associations féministes, les syndicats enseignants et de nombreux partis politiques afin d'alerter l'opinion publique sur ce que sont les talibans, et s'oppose – avec succès – à la reconnaissance par la France et l'Europe du gouvernement des milices talibanes. Elle est reçue partout en France, en Europe et dans le monde. Son combat exemplaire est reconnu partout où elle s'exprime : délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Cese, Sénat belge, ONU, tout comme lors de conférences internationales auxquelles elle est invitée à participer. Plus de mille interventions. En 1998, elle obtient la nationalité française. Dans le même temps, grâce au réseau qu'elle a créé, au soutien des collectivités territoriales françaises, elle met en place le soutien aux classes clandestines de filles - on en compte 26 à Kaboul –. En 2000, elle organise à Douchambé (Tadjikistan) une conférence dédiée aux droits des femmes, la première Conférence des droits des femmes afghanes, qui réunit 300 femmes afghanes de la diaspora, d'autres venues d'Afghanistan, et quelques observatrices occidentales. Cette conférence élabore une Déclaration des droits des femmes afghanes, rédigée par les femmes afghanes elles-mêmes, qui, accompagnée d'un Manifeste de soutien, récoltera deux millions de signatures dans le monde. Après le 9 septembre 2001 (assassinat de Massoud), le 11 septembre (attentat contre les Twin Towers) et la chute des talibans (novembre 2001), elle revient à Kaboul dès le début de l'année 2002 pour s'engager dans la reconstruction de son pays. La reconstruction de l'Afghanistan (2002-2021). En juin 2002, NEGAR organise à Kaboul une deuxième Conférence des droits des femmes afghanes réunissant plus de 500 femmes afghanes restées en Afghanistan durant les « années de plomb » (professeures de classes clandestines, juges, médecins), des afghanes de la diaspora et des observatrices étrangères. C'est l'occasion de travailler sur un projet féministe de reconstruction du pays que les futures élu.es afghan.es devront prendre en compte, en particulier dans la perspective de la Constitution de l'Afghanistan (2004). Puis dans les

années qui suivent, Shoukria Haïdar, aidée de Chantal Véron, co-fondatrice de NEGAR, continue de développer à Kaboul et dans certains départements les actions de l'association, avec les soutiens antérieurs et celui des femmes démocrates américaines : mise en place d'un réseau de droits des femmes dans de nombreuses provinces, réhabilitation des écoles et lycées, accompagnement des lycéennes par un système de parrainage, formation des maîtres – femmes et hommes –, construction d'un gymnase pour les filles, d'un kodakistan-modèle (crèche et école maternelle) sur le site de l'université de Kaboul, etc. Shoukria Haïdar vit alors à demeure en Afghanistan jusqu'en 2021, occupant divers postes au ministère de la culture, auprès du Premier ministre, à l'Unicef, pour apporter son expertise sur l'enseignement des filles, et sur la pratique du sport par les filles, mais aussi sur les droits des femmes. En janvier 2010, elle revient en France pour alerter l'opinion publique internationale sur les graves dangers du plan de « réconciliation » présenté par le Président Karzaï lors de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan (28 janvier 2010), et dénoncer les conséquences néfastes de ce plan sur les droits des femmes. Elle est alors porteuse d'une déclaration signée par plus de 200 associations, confédérations, et syndicats afghans qui partagent ses inquiétudes. Après cette date, elle ne cesse de dénoncer l'influence et la présence grandissantes des talibans, les compromissions du président Ashraf Ghani, les exactions, attentats dont la société civile est victime de la part des taliban à partir de 2005, les menaces, violences et meurtres que subissent les femmes. Les actions de NEGAR en faveur de l'éducation et des droits des femmes se poursuivent. En 2021, avant même la prise de Kaboul, NEGAR lance un appel pour avertir le monde et l'Europe de ce qui va se passer, entendu par des milliers de personnes qui interpellent l'association. Les réseaux de soutien des années 1996-2001 se renouent. Le mot d'ordre est toujours le même : non à la reconnaissance des talibans. Depuis le 15 août 2021, Shoukria Haidar et l'association NEGAR ne cessent de rappeler partout où elles sont invitées ce que sont les talibans, ce qui est en train de se passer sur place, au travers de déplacements, conférences, rencontres. En même temps et grâce aux dons et aux adhérents, le travail a repris très difficilement sur place : soutien aux activistes, mise à l'abri de certaines, dons de nourriture aux familles les plus démunies, écoles clandestines, grâce au réseau des écoles restées sur place. En mars-avril 2022, Shoukria se rend au Tadjikistan pour préparer une nouvelle Conférence des droits des femmes afghanes, elle participe à Vienne à la Conférence de la résistance afghane. Son souci est que les femmes afghanes et leurs droits ne soient pas oubliés des processus diplomatiques et politiques en marche. La vie de Shoukria se confond avec celle de son association et la résistance aux terroristes islamistes. Shoukria Haidar a reçu le Prix international laïcité-République (2014), le Prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat (2022).

JULES FALQUET

Professeure au département de philosophie de l'université de Paris 8-Saint-Denis

— JULES FALQUET

Jules Falquet est professeure au département de philosophie de l'université de Paris 8-Saint Denis et membre du Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP). Elle a vécu au Mexique et au Salvador et travaille dans différents pays d'Abya Yala depuis 1989.

Ses recherches s'inscrivent dans une analyse globale de la mondialisation néolibérale, lue à travers un prisme féministe matérialiste, décolonial et d'imbrication des rapports sociaux. Elle observe ainsi la production de théories et d'alternatives par un ensemble de mouvements sociaux latino-américains et des Caraïbes, les transformations néolibérales du travail, notamment de reproduction sociale et ses implications en termes de mobilité de la main-d'œuvre, et les logiques globales de réorganisation de la violence.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

L'apport de l'Amérique latine, Imbrication des rapports sociaux : lectures croisées depuis Abya Yala et le féminisme matérialiste francophone.

Il s'agira de montrer comment différents mouvements sociaux du continent, en particulier de femmes, de féministes et/ou de lesbiennes, mais aussi Indiens, Noirs, paysans et/ou révolutionnaires, ont produit des réflexions théoriques parmi les plus novatrices et profondes sur l'articulation des rapports sociaux, de sexe, de classe et de race, à partir de luttes collectives concrètes. On verra également comment les apports récents du féminisme décolonial d'Abya Yala, en particulier le travail de María Lugones, rejoignent une partie des perspectives du féminisme matérialiste francophone portées notamment par Colette Guillaumin dès la fin des années 80.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- *Imbrication. Femmes, race et classe dans les mouvements sociaux*. 2020, Paris : Le Croquant.
- *Pax Neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*. 2016, Paris, Editions iXe.
- *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. 2008, Paris, La Dispute.
- Page personnelle : <http://julesfalquet.wordpress.com/>

KHAÏRA THIAM

Psychologue clinicienne et criminologie

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Actualité d'un malaise avec le féminisme sénégalais

Après avoir clarifié quelques positions de principes en tant que féministe radicale sénégalaise, il s'agira de faire un historique du contexte politique sénégalais. Contexte qui inclut aussi les luttes des femmes connues depuis le 18^e siècle à nos jours. Cette étude historique sera soumise à une critique politique qui mettra en lumière la tension existante entre la domination des femmes et l'état de soumission de plusieurs peuples. Cela d'abord du fait d'une organisation sociale pré-coloniale dépouillée de sa grandiloquence puis à des négations d'humanité aussi bien arabo-musulmanes qu'occidentales, suivies de la colonisation et d'impérialismes économiques, politiques et religieux contemporains. Dans cette perspective, seront présentées quelques stratégies déjà éprouvées par les femmes sénégalaises avant l'apparition d'organisations clairement féministes dans les années 80. A la suite viendra une analyse critique du mouvement féministe actuel ainsi que certains des freins auxquels ce mouvement fait face aujourd'hui. Enfin nous terminerons cette revue du mouvement féministe par le monde universitaire qui lui aussi peine à faire une place à une épistémologie et à des objets de recherche strictement féministes. Pour conclure, nous ouvrirons quelques pistes d'espérance pour continuer à dynamiser les mouvements féministes sénégalais.

ASMA LAMRABET

Médecin biologiste, essayiste et conférencière

— ASMA LAMRABET

Asma Lamrabet est médecin biologiste, essayiste et conférencière. Engagée depuis plusieurs années dans l'étude et la réflexion sur la pensée réformatrice en islam et en particulier sur la thématique des femmes en islam. Elle donne de nombreuses conférences sur ce sujet à travers le monde. Elle a été, entre autres, directrice du Centre d'études sur les femmes et islam au sein de l'Institution officielle religieuse Rabita Mohammadia des Oulémas du Maroc de 2011 à mars 2018. Depuis mars 2018, elle dirige la chaire « Genre » à la Fondation euro-arabe de l'université de Grenade et elle est membre du comité scientifique de l'Institut national des droits de l'Homme du Maroc depuis juin 2019.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Parler des « Féminismes et laïcité » à partir de mon contexte de Sud arabo-amazigh-musulman (le Maroc) est un exercice un tant soit peu difficile voire très sensible. Rappelons qu'au sein de cet espace majoritairement musulman, les deux concepts de « féminisme » et de « laïcité » sont aujourd'hui des concepts à connotation majoritairement péjorative et autour desquels se cristallisent toutes les tensions et ruptures socio-politiques. C'est donc leur reformulation en « droits des femmes » et « égalité hommes-femmes » qui reste aujourd'hui « recevable » quoique sujette à cautions.

En effet, ces thématiques restent otages d'un débat théologico-politique idéologique où la terminologie « droits humanistes » et « universelles » reste profondément inaudible pour la majorité des citoyens et citoyennes. Malgré des tentatives de réformes juridiques et des avancées positives sur la symbolique des droits des femmes en général, leur effectivité sur le plan des réalités sociales reste très limitée voire parfois en régression. La thématique de l'égalité hommes-femmes, principe fondamental universel, reste le point névralgique de l'imbrication entre référentiel juridique religieux et universel et réalités sociopolitiques au sein de la majorité des pays musulmans. Sortir de ces impasses dualistes entre religieux et universel est aujourd'hui l'un des champs de bataille de certaines féministes musulmanes qui proposent de déconstruire la lecture traditionaliste patriarcale du discours religieux. Il s'agit par ce biais de dénoncer l'instrumentalisation politique récurrente du religieux et ce à tous les niveaux – officiel et idéologique – et qui constitue une véritable entrave à l'égalité hommes femmes. La nécessité d'une vision réformatrice du religieux sur cette question en particulier – dernière forteresse identitaire du patriarcat religieux – est aujourd'hui essentielle car réformer l'approche du religieux c'est participer à une réforme sociétale en profondeur et constitue de ce fait un vrai défi démocratique.

— PUBLICATIONS RÉCENTES

- *Femmes et hommes dans le Coran : quelle égalité ?*, Editions La croisée des chemins Prix de la Femme Arabe.
 - *Féministes et croyantes : un autre regard sur les religions* », La croisée des Chemins.
 - *Hommes et femmes dans « Islam et femmes : Les questions qui fâchent*, Editions En toutes lettres, Casablanca 2017, et en poche chez Folio-Guallimard en 2018, ce livre a reçu le Prix Grand Atlas 2017.
 - *Le prophète de l'Islam et les femmes de sa vie*, Editions Al-Bouraq Paris, septembre 2020.
 - *Rabi'a aladawiya : mystique et liberté*, Editions al-Bouraq prévu pour octobre 2022
 - *Libertés individuelles entre référentiels universel et religieux*, Editions En Toutes lettres, prévu pour février 2023.
- <http://www.asma-lamrabet.com/publications/>

FATIMA BENT

Coprésidente de Lallab

— FATIMA BENT

Fatima Bent est la co-présidente de Lallab. Elle est également experte en communication et en relations presse au sein du Next Level, une structure qui accompagne des organisations sur des sujets d'inclusion ou des collectifs sur du community organizing au service de l'égalité et de la justice sociale. Fatima Bent contribue au développement de la puissance d'initiatives de la société civile en les aidant à s'approprier leur histoire, à créer des liens avec celles et ceux qui ne partagent pas leur réalité, et à activer la solidarité humaine.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

- Une introduction sur la genèse, la mission, la vision de Lallab. Notre lutte est une réponse politique et collective au système patriarcal, raciste, colonial et capitaliste, qui s'inscrit dans l'histoire et les héritages des femmes féministes et musulmanes ayant mené des luttes pour l'émancipation et la libération, ceci en contribuant de manière importante à la construction de la pensée féministe partout dans le monde.

- La construction d'une communauté de femmes musulmanes, et d'allié-e-s, rassemblée autour de valeurs, de principes et qui oeuvre collectivement grâce à trois grands axes : créer une communauté de solidarité, d'expression et de pouvoir pour faire entendre les voix et défendre les droits des femmes musulmanes.

- Le pouvoir collectif que nous construisons chez Lallab depuis six ans et la façon dont nous organisons nos différentes ressources pour créer le pouvoir dont nous avons besoin pour atteindre le-s changement-s que nous souhaitons voir dans la société. J'évoquerai nos campagnes autour des discriminations à l'emploi et des violences sexistes et sexuelles.

— PUBLICATIONS COLLECTIVES RÉCENTES

- Juliette Rousseau, *Lutter Ensemble*.
- Attika Trabelsi, *A quoi ressemblerait l'Islam si toutes ces femmes musulmanes n'avaient pas été oubliées ?*

ANNE LECLERC

Collectif national pour le droit des femmes

— ANNE LECLERC

Née en 1957, militante féministe et syndicale, éducatrice à l'éducation surveillée/Protection judiciaire de la jeunesse de 1977 à 2017.

Engagement syndical au SNPES /PJJ/FSU et à la FSU :

Elue à différents postes de responsabilité au sein du SNPES/PJJ :

Commission administrative nationale 1988/2000, Bureau national de 1992 à 2000, secrétaire générale de 1992 à 1996, bureau fédéral de la FSU 1996 à 2000,

Nouvelle participation à la CAN du SNPES de 2014 à 2017,

Commission femmes du SNPES et de la FSU.

Création en 1997 avec d'autres militantes syndicalistes et féministes du premier stage intersyndical femme qui réunit FSU, CGT et Solidaires qui se tient sur deux jours tous les ans avec des interventions de chercheuses, de syndicalistes, d'associations féministes sur l'ensemble des problématiques liées aux droits des femmes et à l'intervention féministe.

Engagement féministe :

MLAC et Groupe femmes de quartier à Corbeil-Essonne (1975/1979).

Participation à la Cadac dès sa création en 1990 comme représentante du SNPES/PJJ puis participation à l'organisation des Assises pour les droits des femmes en 1997 et à la création du Collectif national pour les droits des Femmes (CNDF) (1998) ainsi qu'à la Marche mondiale pour les droits des femmes de l'an 2000.

Militante féministe du courant lutte de classe et syndicaliste : ces deux engagements se sont imbriqués tout au long de mon parcours professionnel, notamment par l'animation des commissions femmes tant au sein du SNPES que de la FSU et le lien avec les associations féministes.

Mon parcours professionnel et syndical a aussi été marqué par la défense de l'action éducative pour l'ensemble des jeunes en difficulté, contre la mise en place de lois de plus en plus répressives concernant la justice des mineurs. A ce titre, participation aux initiatives et mobilisations contre les lois sécuritaires des années 95 à nos jours.

Depuis la retraite en 2017, participation plus active au sein du CNDF et création de « On arrête Toutes » pour la grève féministe à l'occasion du 8 mars, à partir du 8 mars 2020.

— PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Contexte de création du CNDF : les années 1990 marquées par la montée du FN et les commandos anti-IVG. Nécessité d'une riposte unitaire, création de la Cadac.

Après 1995, démarrage d'un mouvement social de très grande ampleur marquant un nouveau cycle de luttes.

Le 25 novembre 1995 : 40 000 personnes manifestèrent à Paris, pour le droit à l'emploi des femmes, contre les attaques des commandos d'extrême droite, contre l'ordre moral, à l'initiative de la Cadac et à l'appel de plus de 140 organisations (associations, partis, syndicats). Cette manifestation fut le prélude au grand mouvement social de novembre-décembre 1995.

Dans cette dynamique, le Collectif national pour les droits des femmes est créé en janvier 1996. Il réunit associations féministes, associations de défense des droits, syndicats et partis afin d'organiser la lutte unitaire pour les droits des femmes. Il organise les Assises pour les droits des femmes, en 1997, qui ont réuni plus de 2000 personnes (en majorité des femmes).

Tout en affirmant l'importance de la construction de l'autonomie du mouvement des femmes, nécessité lors de cette période de créer des alliances avec des syndicats, des partis et des associations de lutte contre le racisme, pour le droit au logement, contre la précarité... Ces structures – les partis et les syndicats – avaient changé d'attitude vis-à-vis du mouvement des femmes.

Dès novembre 1997, le CNDF organise une manifestation pour le droit à l'emploi des femmes, contre le temps partiel imposé, pour la baisse du temps de travail pour tous et toutes, dans le contexte des lois Aubry sur la réduction du temps de travail à 35 heures.

1997 : premières journées féministes de formation intersyndicale organisées par des féministes universitaires et syndicalistes qui se sont rencontrées dans le CNDF. Cela correspond au renouveau des commissions syndicales femmes et à la création de nouveaux syndicats Sud, Solidaires et FSU.

2006 : loi cadre contre les violences faites aux femmes élaborée et portée par le CNDF.

Tous les ans, dans des contextes sociaux et politiques différents, construction unitaire des journées internationales des mobilisations féministes les 25 novembre (journée internationale de mobilisation contre les violences à l'encontre des femmes) et les 8 mars.

Solidarité internationale avec l'organisation de manifestations en soutien aux luttes des femmes dans le monde (Afghanistan, Printemps arabe, Pérou, Pologne, Espagne, Turquie, Kurdistan, etc.) et participation à la Marche mondiale des femmes contre les violences faites aux femmes et à la pauvreté.

Le féminisme est universaliste au sens où les fondamentaux sont communs entre les femmes du monde entier : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, pour le droit à l'avortement et à la contraception, pour l'autonomie des droits et l'autonomie financière.

A l'heure du mouvement post-MeToo et de la création de nombreuses associations féministes, les débats sur l'orientation féministe traversent les associations féministes tout comme une partie du mouvement social.

Tout en ne refusant pas les débats, comment ne pas affaiblir le combat des féministes pour abolir le patriarcat dans une période où l'extrême droite et les régimes réactionnaires progressent partout dans le monde.

QUELQUES REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous proposons ici quelques repères bibliographiques au sein d'une production très importante sur le sujet des féminismes et des luttes des femmes.

A chacun et chacune d'aller plus loin dans les domaines qui l'intéresse particulièrement.

Rojtman Suzy, *Luttes de femmes, lutte de classes*, Paris, Editions Syllepse. Questions féministes.
Parution : décembre 2022

Bard Christine, Bard Chaperon Bard (dir), *Dictionnaire des féministes, France, XVIII^e-XXI^e siècle*. Paris : Puf, 2017.

Duby Georges, Perrot Michelle, *L'histoire des femmes en Occident*, 5 tomes. Paris, Perrin, 2002. Tempus.

Perrot Michelle, *Des femmes rebelles. Olympe de Gouges, Flora Tristan, George Sand*, Ed. Elyzad, 2014

Perrot Michelle, *Les femmes ou Les silences de l'histoire*. Paris, Flammarion, 2012. Champs.

Garcia Guadilla Naty, *Libération des femmes*. Paris, Puf, 1981. Le sociologue.

Beauvoir Simone de, *Le Deuxième sexe*. Vol 1, Les faits et les mythes. Paris, Gallimard, 1986. Folio

Beauvoir, Simone de, *Le Deuxième sexe*. Vol 2, L'expérience vécue. Paris, Gallimard, 1986. Folio

Françoise Héritier, *Masculin, féminin*. Vol 1 La pensée de la différence. Paris, O. Jacob.
Poches Odile Jacob

Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 2014. Points.

Darmangeat Christophe, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était*, Toulouse, Smolny, 2022.

Darmangeat Christophe, *Aux origines du genre*, Paris, Puf, 2022.

Froidevaux-Metterie Camille, *Le corps des femmes. la bataille de l'intime*, Philosophie Magazine, 2018.

Butler Judith, *Trouble dans le genre (Gender Trouble). Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006. La Découverte poche.

Chollet Mona, *Beauté fatal. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine*, Paris, La Découverte, 2015. La Découverte poche.

Chollet Mona, *Sorcières La puissance invaincue des femmes*, Paris, Zones, 2018.

Steinem Gloria, *Actions scandaleuses et rébellions quotidiennes*, Paris, les Editions du Portrait, 2018.

Messica Fabienne, *Ce que n'est pas le féminisme*. Paris, Editions Rue de Seine, 2022.

Jablonka Ivan, *Des hommes justes : du patriarcat aux nouvelles masculinités*. Paris : Points, 2021. Points Essais.

Adichie Chimamanda Ngozi, *Chère Ijeawele, ou un manifeste pour une éducation féministe*. Paris, Gallimard, 2017.

Soumahoro Maboula, *Le triangle de l'hexagone. Réflexions sur une identité noire*, Paris, La Découverte, 2020.

Thiam Awa, *La parole aux négresses*. Paris, Denoël-Gauthier, 1978.

Sow Fatou, « Politiques néolibérales et alternatives féministes : l'apport des mouvements de femmes en Afrique », in Actes du colloque du gtm, « Le genre au cœur de la mondialisation ». 2007.

Bell Hooks, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis, 2021. Sorcières.

Bell Hooks, *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Cambourakis, 2017, Sorcières.

Crenshaw Kimberlé, Bonis Oristelle, « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et

violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39, 2005.

Davis, Angela, *Femmes, race et classe*, Paris, Editions des femmes, 2007.

Dorlin Elsa (dir.), *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Daoud Zakya, *Féminisme et politique au Maghreb. Sept décennies de lutte*, Ediff. 1997

Bessis Sophie, *Les Arabes, les Femmes, la Liberté*. Paris, Albin Michel, 2007.

Amrane Djamila, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991.

Martinez, Gaëlle, Andrea Martinez (dir), *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes*, Marseille, IRD Editions, 2016.

Semoud Nora, « Les femmes face à l'islamisme radical en Algérie depuis 1988. Chronique des années de braise », in *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes* sous la direction de Gaëlle Gillot, Andrea Martinez. Marseille : IRD éditions, 2016.

Nahid Keshavarz, Khosrokhava Farhad, *Les nouveaux féminismes en Iran. Le mouvement des femmes de 1989 à 2009*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Shiva Vandana, *Restons vivantes. Femmes, écologie et lutte pour la survie*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2022.

Van Woerkens Martine, *Nous ne sommes pas des fleurs. Deux siècles de combats féministes en Inde*, Paris, Albin Michel, 2010.

Michelle et Perrot et Wassyla Tamzali, *La tristesse est un mur entre deux jardins*, Odile Jacob 2021.

Bibia Pavard, Florence Rochefort, Michelle Zancarini- Fourne, *Ne nous libérez pas on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, La Découverte, 511 pages.